

comparée et préférée ; enfin j'ai cru qu'il était temps de mettre un terme à mon travail. — Tous ces actes, bien que distincts les uns des autres, ont cependant entre eux une ressemblance fondamentale ; leur caractère essentiel c'est d'être **représentatifs** ou **objectifs**, c'est-à-dire de nous donner l'idée ou *représentation intellectuelle* d'un objet. Les faits **intellectuels** sont sans doute, comme tous les faits psychologiques, *subjectifs*, sont des modifications du sujet, mais de plus ils nous *représentent* quelque chose, ils ont un *objet*. Il y a toujours une certaine *dualité* dans la connaissance : le sujet pensant et l'objet pensé ; c'est ce que signifie Aristote quand il dit : Ὁ γινώσκων γινώσκει τι.

En outre, les faits intellectuels sont **impersonnels**, ils ne varient pas comme les faits sensibles. Un jugement vrai, une démonstration exacte valent pour tous les esprits, et leur valeur est indépendante des circonstances de temps, de lieux et de personnes.

III. — **Faits volitifs** : enfin, c'est avec une *entière possession* de moi-même que j'ai pris cet ouvrage, que je l'ai lu en y *appliquant* toutes mes facultés, que j'ai cessé de le faire *quand et comme il m'a plu*, pour recommencer quand *bon me semblera*. — Tous ces faits, quoique divers à certains égards, impliquent un libre effort (*conatus*), car j'ai conscience d'en être la cause et de pouvoir le renouveler à mon gré. Leur caractère commun est donc d'être **conatifs** (le mot est d'Hamilton) et **libres**. Dans un acte de volonté, nous avons conscience d'être non seulement le sujet, mais la cause libre et partant responsable de cet acte. Nos volitions sont le résultat d'un effort dont nous avons l'initiative.

Les faits *sensibles* sont **fatals** : étant donnée une lésion dans l'organisme, nous ne pouvons à notre gré supprimer la souffrance qui en résulte. — Les faits *intellectuels* le sont aussi : « Ce ne sont pas nos connaissances qui font leurs objets, dit Bossuet, elles les supposent ». Lorsque la vérité est évidente, elle s'impose à notre intelligence qui ne peut refuser son adhésion.

II. — JUSTIFICATION DE CETTE CLASSIFICATION

Elle est légitime et bien fondée, car elle ne pèche ni par :

A) **Excès** : il n'y a *pas trop* de divisions ; elle est donc **nécessaire**, car :

I. — Les trois groupes de phénomènes ont des **différences essentielles** qui les rendent **irréductibles** : les faits sensibles sont *subjectifs* ; les faits intellectuels sont *objectifs* ; les faits volitifs sont *libres*, tandis que les faits sensibles et intellectuels sont *fatals*. On ne peut ranger dans la même classe des phénomènes qui ont des attributs contradictoires ; or, *l'objectivité* s'oppose nettement à la *subjectivité*, et la *liberté* à la *fatalité*.

II. — L'**expérience** nous montre ces trois ordres de faits :

1° **Relativement indépendants dans leur exercice** : a) Les faits *sensibles* peuvent exister sans les faits intellectuels et volitifs ; c'est ainsi que l'enfant peut ressentir du plaisir et de la douleur *sans représentation* ; toute sensation n'est pas accompagnée de mouvements *volontaires* ; tout désir n'est pas *consenti*. — b) Les faits *intellectuels* ne sont pas nécessairement accompagnés d'émotion : une démonstration mathématique peut laisser *indifférent* ; — une idée n'appelle pas toujours une *détermination* (vg. on peut concevoir le devoir sans rien faire pour l'accomplir) ; les faits intellectuels sont donc indépendants des faits sensibles et volitifs. — c) Sans doute les phénomènes *volitifs* supposent des phénomènes sensibles et intellectuels, car, quand nous voulons, il y a représentation de la fin à réaliser, et désir de la réalisation de cette fin ; mais la réciproque n'est pas vraie : toutes les fois que nous nous représentons une fin, nous ne la voulons pas ; toutes les fois que nous désirons, nous ne voulons pas : vg. on peut désirer prendre une friandise et ne pas le faire.

2° **Relativement indépendants dans leurs variations** : bien que ces trois ordres de phénomènes se retrouvent dans toutes les consciences, ils se rencontrent *rarement au même degré* dans une conscience. Telle âme est surtout sensible, telle autre intelligente, telle autre énergique ; d'où cette classification des caractères, selon la faculté prédominante, en trois types : les *sensibles*, les *intellectuels*, les *volontaires*. L'âme sensible n'a pas nécessairement en partage une grande intelligence et elle peut manquer d'énergie. — L'esprit peut s'allier à un cœur sec et à une volonté molle. — Une âme ferme n'est pas toujours soutenue par une vive sensibilité et éclairée par une intelligence pénétrante.

3° **Souvent opposés les uns aux autres** : l'émotion paralyse

la pensée; la passion trouble l'intelligence; — l'occupation de l'esprit peut guérir ou calmer des douleurs physiques ou morales (vg. un amateur d'échecs trompait sa goutte en jouant; le souci des affaires dissipe la tristesse); — la réflexion modère la passion; — le désir et la volonté sont souvent en lutte (vg. l'amour et le désir dans les tragédies de Corneille); — une grande subtilité d'esprit rend indécis pour l'action, parce qu'un esprit subtil découvre tant de raisons pour et contre qu'il y a pour la volonté embarras du choix.

La classification généralement admise ne pèche donc pas par excès; il faut admettre au moins les trois classes de phénomènes que nous avons distinguées. Elle ne pèche pas non plus par :

B) **Défaut** : il n'est pas nécessaire d'admettre d'autres classes; il n'en faut pas plus de trois; cette classification est SUFFISANTE, car il n'est aucun phénomène psychologique qui ne soit ou sensible ou intellectuel ou volitif. Jouffroy⁽¹⁾ et Garnier⁽²⁾ ajoutaient trois autres ordres de faits, mais inutilement :

1° **Les penchants primitifs** : ils rentrent dans les faits sensibles. Ils sont en effet le principe de toutes nos affections, car sans eux tout nous serait indifférent et les choses ne nous causeraient aucune émotion; ils forment le côté actif de la sensibilité, sans lequel le plaisir et la douleur ne sauraient se comprendre.

2° **La fonction locomotrice** : les mouvements que nous exécutons, ou bien sont voulus, et alors ils ne sont que l'expression d'un fait de détermination libre; ou bien sont involontaires, et alors ils peuvent être la conséquence de n'importe quel état de conscience : tout phénomène psychologique, sensation, image, idée, désir, etc. peut produire des mouvements capables de le réaliser : vg. la sensation d'une brûlure nous fait retirer le bras; l'image d'une substance nauséabonde provoque le vomissement; la simple perception d'un mot met en jeu l'organe vocal; la pensée s'accompagne de certains jeux de physionomie et même parfois de gestes, etc. Si l'on désigne par « idée », selon la manière cartésienne, tout état psychologique en général, on peut dire que toute idée est une force, qu'elle est capable de provoquer un

(1) JOUFFROY. — *Mélanges philosophiques. Psychologie*, V.

(2) *Traité des facultés de l'âme*, T. I, L. II.

mouvement. Donc, en vertu de l'union de l'âme et du corps, le pouvoir moteur est inhérent à tout phénomène psychologique; il est par conséquent inutile de recourir à une fonction psychologique spéciale.

3° **Le langage ou faculté expressive** : il suppose : a) un organe physiologique, qui n'intéresse pas la psychologie; — b) des idées à exprimer, des faits intellectuels; — c) certaines tendances naturelles, comme l'instinct de sociabilité, la sympathie, qui sont des faits affectifs; — d) la résolution de nous servir de la parole, qui dépend de la volonté. — La classification proposée n'est donc pas seulement nécessaire, elle est suffisante.

III. — CONFIRMATION

On peut la confirmer en montrant son accord avec les résultats généraux de la *physiologie animale*. En effet les fonctions de la conscience sont parallèles aux fonctions du système nerveux, qui en est la base organique. Or les fonctions du système nerveux sont au nombre de trois : 1) transmettre les impressions externes au cerveau; — 2) élaborer ces impressions dans le cerveau; — 3) réagir sur les nerfs moteurs. — Ces trois phases de l'action nerveuse correspondent aux trois groupes des faits psychologiques : 1) sentir : par les sensations nous communiquons avec l'extérieur; — 2) comprendre : les faits intellectuels sont le résultat d'un travail d'élaboration, que l'esprit fait subir aux données expérimentales, fournies par les sens et la conscience; — 3) vouloir : l'âme réagit sur le corps et le monde extérieur pour les modifier.

Conclusion : d'une part, parallélisme n'emporte pas identité; d'autre part, relativement indépendants, les trois ordres de faits psychologiques se compénètrent et s'accompagnent mutuellement, car la vie de l'âme est essentiellement une (16).

14. — DÉTERMINATION DES FACULTÉS DE L'ÂME

I. — Donnons d'abord quelques définitions :

a) **Propriété** : aptitude qu'ont les corps bruts (les minéraux ou êtres inanimés) à recevoir une modification particulière d'un

agent extérieur : vg. les corps sont *divisibles*. La propriété implique la *passivité* et la *fatalité*.

b) **Fonction** : aptitude qu'ont les êtres organisés (végétaux et animaux) à produire certains mouvements vitaux : vg. fonction de *nutrition*. La fonction implique l'*activité* et la *fatalité*.

c) **Faculté** (1) : pouvoir que possède l'âme de produire certains phénomènes ; vg. faits intellectuels : idée, jugement, etc. Les *facultés* diffèrent des *propriétés* et des *fonctions*, en ce qu'elles sont des pouvoirs dont l'âme a la *direction* : « Les corps sont agis, dit Malebranche, les âmes sont agents ». L'âme est non seulement active, mais maîtresse de son activité.

II. — **Position de la question** : ramener les faits internes à des **caractères communs** en négligeant les différences accidentelles, c'est en faire la classification. Rattacher ces classes de faits irréductibles à des *pouvoirs* spéciaux du moi, c'est déterminer les facultés de l'âme. La détermination des facultés repose sur ce principe que *tout phénomène suppose une cause* et que des *phénomènes essentiellement différents* supposent des *causes spéciales*.

III. — **Exposé de la théorie des facultés** : l'observation permet de diviser les faits psychologiques en trois catégories : a) phénomènes d'*affection* ; — b) de *connaissance* ; — c) de *volition*. Cette classification ne pèche ni par défaut ni par excès (14). Il est tout naturel de donner à chacune de ces classes le nom de facultés, car si on constate en nous des phénomènes *sensibles, intellectuels, volitifs*, c'est que nous *pouvons* sentir, connaître, vouloir ; nous avons donc la *faculté* de sentir, de connaître, de vouloir : nous sommes doués de *sensibilité, d'intelligence* et de *volonté*. Mais ici se pose une question ultérieure : quelle est la **nature** des facultés ? C'est là une question de *métaphysique*, comme celle de la nature de l'âme. *En psychologie*, on ne doit se servir du mot faculté que comme d'une *étiquette* commode pour désigner un certain ordre de phénomènes. Si l'on examine la question au point de vue métaphysique, il faut reconnaître qu'on n'est pas d'accord sur l'idée qu'il se faut faire de la nature des facultés de l'âme :

(1) A. GARNIER, *Traité des facultés de l'âme*.

A. — THÉORIE DE L'ÉCOLE ÉCOSSAISE

Cette école considère les facultés comme des puissances autonomes, réellement distinctes de l'âme, ayant chacune leur vie propre. Elles se distinguent et des phénomènes dont elles sont causes et de l'âme qui en est le fond commun, la substance (1).

L'école écossaise appuie sa théorie sur des *analogies* tirées des sciences : la *physique* ne connaît que des phénomènes, mais de ces phénomènes elle remonte à leurs causes cachées, qui sont les « *propriétés de la matière* », et elle admet autant de sortes de propriétés qu'il y a de sortes de phénomènes. La *physiologie* explique également les phénomènes organiques en les rapportant aux « *fonctions de la vie* ». La psychologie fait de même : après avoir observé les faits de conscience, elle les rapporte naturellement à leurs causes, les *facultés* de l'âme, différentes comme les phénomènes divers qu'elles produisent, car des phénomènes opposés supposent des causes distinctes.

Critique : l'*erreur* de cette école est de s'imaginer que l'âme est réellement divisée en plusieurs activités distinctes, dont chacune forme comme un petit agent séparé et indépendant. Cette théorie soulève plusieurs *difficultés* et présente des *inconvenients* :

1° C'est une explication *artificielle* : parce que nous éprouvons des sensations et des sentiments, dire que nous avons la faculté de sentir, n'est-ce pas dire : parce que le pavot fait dormir, il a une vertu dormitive ? La véritable explication consiste à résoudre les faits en leurs éléments et à montrer comment ces éléments, en s'associant d'après leurs lois, produisent les faits.

2° Elle *brise l'unité de l'esprit*, en introduisant une complication factice : dans chacune des facultés principales, l'école écossaise distingue encore des facultés *secondaires*, chacune d'elles ayant une réalité à part. L'unité de l'esprit disparaît au sein de cette complexité. L'hypothèse de facultés réellement distinctes empêche de voir les ressemblances profondes des faits, leur solidarité et leur continuité. Cet inconvénient apparaît vg. dans

(1) THOMAS REID, *Essais sur les facultés de l'esprit humain*.

l'étude de la mémoire, de l'association et de l'habitude, dont la théorie écossaise fait trois facultés séparées.

3° Les *analogies alléguées n'existent pas* : vg. la physique n'a pas pour but la détermination des propriétés des corps. En rapportant les faits à des propriétés, elle ne prétend pas déterminer quoi que ce soit au-delà des faits ; les propriétés ne sont pour elles que des catégories utiles pour grouper les phénomènes. Le véritable objet de ses recherches, ce sont les *lois* qui régissent les phénomènes. La science ne s'occupe pas de savoir si, *au-delà des phénomènes*, il existe des *réalités substantielles* qui en soient les causes. Elle ne quitte pas le terrain des faits et, pour elle, la cause d'un phénomène est un autre phénomène, dont la présence est la *condition nécessaire et suffisante* pour que le premier soit. Par suite, si la psychologie veut suivre l'exemple des autres sciences, elle doit s'interdire la recherche des causes en dehors des faits. — *De plus*, la physique moderne revient au point de vue cartésien et cherche à expliquer tous les phénomènes par un même phénomène fondamental, le *mouvement* ; elle ne distingue donc plus dans les divers phénomènes des classes irréductibles. De ce chef encore, la psychologie ne peut se modeler sur elle.

B. — THÉORIE DE BOSSUET

La doctrine réfutée contient une *part de vérité* :

1° Les phénomènes psychologiques se répartissent naturellement en groupes différents ; et il est parfaitement légitime d'attribuer à chacun de ces groupes un *nom distinctif*, comme *sensibilité, intelligence, volonté*.

2° L'idée de faculté ou de puissance n'est pas une *idée vide* ; ce n'est pas un *simple mot*, comme le prétendent l'école associationniste anglaise et Taine, pour qui le moi n'est « qu'une collection de phénomènes ». L'idée de faculté implique l'idée de *cause* ou d'*activité*. Elle a un *fondement réel* dans la conscience que nous avons de *notre énergie propre* ; or, comme cette énergie se manifeste *réellement* de diverses manières, l'esprit est naturellement amené à distinguer en elle différentes manifestations ou pouvoirs d'agir.

Mais il faut prendre garde de ne pas tomber, comme l'école

écossaise, dans le sophisme qui consiste à *réaliser ces abstractions*. C'est-à-dire qu'il faut prendre garde de regarder l'âme comme réellement divisée en plusieurs activités distinctes, car les diverses sortes de phénomènes psychologiques sont *tous* des états d'une *même conscience*, des modes d'une *même activité* ; les différentes facultés ne sont que les *emplois divers d'une même force*. L'âme est une et simple : c'est la même âme qui sent, qui pense et qui veut : « Quoique nous donnions à ces facultés, dit Bossuet, des noms différents par rapport à leurs diverses opérations, cela ne nous oblige pas à les regarder comme des choses différentes. Car l'entendement n'est autre chose que l'âme en tant qu'elle conçoit ; la mémoire n'est autre chose que l'âme en tant qu'elle retient et se ressouvient ; la volonté n'est autre chose que l'âme en tant qu'elle veut et choisit. De même l'imagination n'est autre chose que l'âme en tant qu'elle imagine... De sorte qu'on peut entendre que *toutes ces facultés ne sont au fond que la même âme, qui reçoit divers noms à cause de ses différentes opérations*. » (1) Il faut donc se garder de réaliser des abstractions et, comme dit Leibniz, de « prendre la paille des termes pour le grain des choses ».

15. — UNITÉ DE LA VIE PSYCHOLOGIQUE

Il est légitime de ramener les phénomènes psychologiques à trois facultés : sensibilité, intelligence, volonté (14). Mais ces trois facultés ne sont pas trois puissances substantiellement distinctes, sans liaison ni communication entre elles. Il y a en

(1) *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, Ch. I, § 20. — « D'après un système aujourd'hui fort répandu, il n'y a pas de distinction réelle entre l'âme et ses facultés, ni même entre l'âme agissante et ses actes ; il ne s'ensuit pas néanmoins que ces facultés soient identiques entre elles, car assurément l'intelligence n'est pas la volonté ; ni que les actes se confondent, car la pensée n'est pas l'amour ; considérées dans leurs rapports mutuels, les puissances diffèrent, et, à plus forte raison, les opérations qui en émanent, tandis que, comparées à la substance de l'âme, elles sont avec elles une seule et même chose ». (P. MATIGNON. — *La question du surnaturel*, p. 186.)

nous *une seule vie psychologique*, dont les éléments sont intimement associés; la sensibilité, l'intelligence et la volonté ont entre elles une étroite **solidarité**, parce qu'elles concourent à une *même fin*, résultent d'une *même activité* se déployant dans tous nos actes et sont contenues dans une *même conscience* :

I. — **Unité de fin** : les fonctions spirituelles sont unes, en ce que toutes servent d'abord à la conservation de l'individu et de l'espèce; ensuite et surtout à l'accomplissement de notre destinée morale. Pour atteindre sa fin, l'homme dispose d'une force libre : la **volonté**. Mais cette force, pour ne pas agir en aveugle, doit être éclairée : c'est la fonction de l'**intelligence**, qui lui *montre* le but à atteindre et les moyens d'y parvenir. — Cette force a besoin en outre d'être *excitée* à poursuivre sa fin : c'est le rôle de la **sensibilité**, dont les impulsions, attraites ou répugnances, stimulent la **volonté**. Bref, l'intelligence *montre* le but à atteindre; la sensibilité *excite* à le poursuivre ou à s'en éloigner; la volonté, ainsi éclairée et stimulée, *décide*, cède ou résiste aux entraînements de la sensibilité, fait son *devoir* ou s'y dérobe. Exemple : je délibère pour savoir si je dois aller me promener ou rester à la maison pour faire ma dissertation. « Otez l'intelligence, dit M. Rabier, l'homme est aveugle; ôtez la sensibilité, il est inerte; ôtez la volonté, il est esclave et impuissant. » (1)

II. — **Unité d'action** : ces trois facultés, contribuant à la réalisation d'une même fin, sont par suite, ordinairement, engagées ensemble dans chacun de nos actes. Si on analyse les faits de *résolution*, d'*attention*, de *passion*, on verra que ce sont des phénomènes complexes, attribués spécialement à une faculté : la résolution à la *volonté*, l'attention à l'*intelligence* et la passion à la *sensibilité*; mais en réalité ils sont produits par le concours plus ou moins marqué de toutes les énergies de l'âme.

Une **résolution** est un acte de volonté, mais cet acte implique, comme conditions préalables, des *idées* (idées du but et des moyens, — *motifs* ou raisons d'agir) fournies par l'*intelligence*, et des *mobiles* d'action (attraites et répugnances) qui viennent de la *sensibilité*.

(1) *Leçons de Philosophie, I. Psychologie, p. 87.*

L'**attention** est surtout un acte d'*intelligence*; mais l'intelligence n'est rendue attentive que par le commandement de la *volonté* qui l'*applique* à telle étude, et par l'influence d'un *sentiment*, (vg. joie qu'apporte le travail intellectuel) ou d'un *désir* (vg. de surpasser ses condisciples).

Dans la **passion**, la part principale revient à la *sensibilité*; mais, comme dit Bossuet, « la passion a souvent beaucoup de *réflexion* et de *raisonnement* mêlés » (vg. calculs égoïstes de l'avare, de l'ambitieux...), et elle ne se développe qu'avec la connivence de la *volonté* (65, 67). Il résulte de ces analyses que les trois grandes fonctions psychologiques proviennent d'une **seule et même activité**, tantôt *attirée* ou *repoussée* par les choses (sensibilité), tantôt tâchant de les *connaître* (intelligence), tantôt enfin *s'efforçant de les maîtriser* (volonté), car nous avons constaté que les trois facultés de l'âme sont *solidaires* dans leur exercice et se *compènètrent* dans les mêmes actes.

III. — **Unité de conscience** : cette harmonie des fonctions psychologiques n'est possible que parce que ces diverses fonctions sont unies dans une *même conscience*. Autrement, pas d'entente, et partant pas de collaboration possible.

Conclusion : ces trois fonctions, unes dans la fin, dans l'action et dans la conscience, constituent, en réalité, *un seul et même être, un même moi*. C'est seulement par abstraction qu'on les sépare de l'âme.

16. — AUTRES CLASSIFICATIONS DES FAITS PSYCHOLOGIQUES

L'histoire de la philosophie nous offre diverses classifications des faits psychologiques et des facultés de l'âme. Voici les principales :

I. — **Platon** (1) : distingue dans l'âme trois parties : 1) la *raison*, (*λόγος, νοῦς*), principe des idées, qu'il place dans la *tête*; — 2) l'*appétit supérieur* (*θυμὸς*), principe des passions généreuses (colère, courage), qu'il place dans le *cœur* et qu'il compare à un *lion*; —

(1) *De la République, IV, 11.*

3) l'appétit inférieur (*ἐπιθυμία*), qu'il place dans le ventre et qu'il compare à une *hydre* à cent têtes; c'est le principe de l'opinion (connaissance relative des choses sensibles) et de l'amour terrestre (qui s'attache aux biens apparents).

Critique : Platon semble introduire dans l'homme trois âmes, en assignant à chacun des trois principes, dans lesquels il divise l'âme, une place distincte (tête, cœur, ventre). — De plus, on ne trouve pas mentionnée la *volonté libre*.

II. — **Aristote** ⁽¹⁾ : distingue quatre facultés dans l'âme : 1) puissance nutritive ou végétative. — 2) Puissance motrice. — 3) Puissance sensitive. — 4) Puissance raisonnable.

Critique : nous avons vu (13, B, II) que la puissance motrice n'est pas une faculté spéciale : le pouvoir moteur est inhérent à tout phénomène psychologique. — La volonté n'est pas explicitement indiquée.

III. — Les **Scolastiques** et **Bossuet** ⁽²⁾ : ils distinguent dans l'âme deux sortes d'opérations : I. Les opérations **sensitives** ou **inférieures**, immédiatement liées à la vie physiologique, nous sont plus ou moins *communes* avec les animaux; — II. Les opérations **intellectuelles** ou **supérieures**, ne dépendant pas immédiatement de l'organisme, sont *propres à l'homme*. Les unes et les autres se subdivisent, suivant leur objet, qui est le *vrai* ou le *bien*, en opérations *cognitives* ou *appétitives* (de *appetere*, tendre vers) :

I. — OPÉRATIONS SENSITIVES OU INFÉRIEURES :

A) **Cognitives** : { a) *Sens extérieurs* : les cinq sens.
 { b) *Sens intérieurs* :

1. **Sensus communis** : sens intime qui centralise toutes les connaissances venues par les sens extérieurs : les *sensations* de couleur, de son, etc.

2. **Imagination** ou *fantaisie*, qui les conserve et les reproduit.

3. **Mémoire sensible**, qui les conserve et les reproduit en les rapportant au passé.

4. **Estimative** : sorte de jugement instinctif, qui discerne l'utile et le nuisible dans les choses sensibles.

⁽¹⁾ *De anima*.

⁽²⁾ *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, ch. 1.

B) **Appétitives** : l'appétit **sensitif** ou tendance par laquelle l'être sensitif se porte vers un *bien sensible*, s'appelle :

a) **Concupiscible** (*cum, cupere*), si le bien ou le mal sensible est facile à obtenir ou à éviter.

b) **Irascible** (*ira*), s'il y a *difficulté*.

Les passions naissent de l'appétit sensitif : six de l'appétit concupiscible, cinq de l'irascible (66).

II. — OPÉRATIONS INTELLECTUELLES OU SUPÉRIEURES :

{ A) **Cognitive** : *Entendement* (*intelligence*).

{ B) **Appétitive** : *Appétit rationnel* ou *Volonté*, qui tend à un bien connu par la *raison*.

Critique : cette division a le mérite de bien exprimer la dualité substantielle de l'homme (corps et âme) et de se rapprocher davantage de la réalité : l'individu commence par la vie *animale* (*sensitive*) et de là s'élève peu à peu à la vie *humaine* proprement dite (*raisonnable*) (17, II).

Mais elle offre quelques inconvénients : a) elle sépare des faits qui ont entre eux une intime liaison : vg. connaître par les sens, la science ou la raison, c'est toujours *connaître*; — éprouver la sensation du froid ou le sentiment du beau, c'est toujours *sentir*; — b) elle met moins en évidence la distinction qui sépare la volonté des inclinations et de l'intelligence, puisqu'elle en fait un *appétit intellectuel*. Cependant, en rangeant la volonté parmi les facultés intellectuelles, elle ne confond pas la volonté avec l'intelligence, car, comme dit Bossuet : « Ici, l'intellectuel et le spirituel c'est la même chose ».

IV. — **Descartes** : pour lui, l'essence de l'âme, c'est la pensée, c'est-à-dire la conscience, qui accompagne tout ce que l'âme sent, tout ce qu'elle fait, au point que si l'âme cessait de penser, elle cesserait d'être; d'où il conclut que l'âme pense toujours. Les modes de la pensée sont de deux sortes :

A) **Passifs** : ils appartiennent à l'**entendement** et se subdivisent en :

{ 1.) *Passions* : qui se rapportent à la *sensibilité*;

{ 2.) *Idées* : qui se rapportent à l'*intelligence*.

L'intelligence et la sensibilité ne diffèrent pas en nature, mais en degré : la première représente *distinctement* la nature des choses ; la seconde exprime *confusément* la nature de l'organisme.

B) **Actifs** : ils appartiennent à la **volonté** et se subdivisent en :

1.) *Jugement* : œuvre de la volonté, qui affirme la convenance ou la disconvenance des idées perçues par l'intelligence ;

2.) *Actions proprement dites*.

TABLEAU

I. — **Facultés intellectuelles** (PASSIVES, plus ou moins représentatives) :

ENTENDEMENT { a) sensibilité (passions).
 { b) intelligence (idées).

II. — **Facultés morales** (appétitives, actives) :

VOLONTÉ... { a) jugement.
 { b) actions.

Critique : 1° Descartes a tort de faire de la sensibilité un mode de l'entendement, car les caractères de la sensibilité et de l'intelligence sont opposés (13). — 2° Le jugement n'est pas l'œuvre de la volonté mais de l'intelligence, car la volonté est libre ; or le jugement est un acte *forcé* : vg. $2 + 2 = 4$. — Le jugement est une affirmation résultant de la *perception* d'un rapport ; or c'est l'intelligence, et non la volonté qui est une *faculté de perception* (131).

V. — **Reid** (1) : il divise les facultés en deux grandes catégories empruntées à l'école cartésienne (*entendement et volonté*) :

I. — **FACULTÉS INTELLECTUELLES** :

il les subdivise en neuf facultés secondaires : *sens, mémoire, conception, abstraction, jugement, raisonnement, goût, perception, conscience*.

II. — **FACULTÉS ACTIVES** :

il les ramène à trois principes d'action :

1. Principes *mécaniques* : d'où *instincts, habitudes*.
2. » *animaux* : d'où *appétits, désirs, affections*.
3. » *rationnels* : d'où *intérêt, devoir*.

(1) *Essais sur les facultés de l'esprit humain, Essai I, Prolégomènes, Ch. VII.*

Critique : cette classification place les faits *sensibles* dans la catégorie des facultés *actives* et range les faits intellectuels dans la catégorie des facultés *passives* ; or la *passivité* est *plus grande* dans la sensibilité que dans l'intelligence (19). De plus, les subdivisions des facultés intellectuelles sont plus ou moins *arbitraires*.

VI. — **Condillac** (1) : il fait dériver toutes les facultés de la *sensation* : ce ne sont que des sensations *transformées*. Les facultés :

A) **Cognitives** (perception, mémoire, imagination, jugement, etc.), dérivent de la sensation considérée comme *représentative*.

B) **Appétitives** (désirs, passions, volonté), dérivent de la sensation envisagée comme *affective* (171).

Critique : cette classification pêche par *défaut* ; il est impossible de dériver de la sensation, phénomène *subjectif, passif et fatal*, les faits intellectuels qui sont *actifs et objectifs*, — et les faits volitifs qui sont *actifs et libres* (13) ; c'est vouloir tout ramener arbitrairement à l'unité.

VII. — **Jouffroy** (2) et **Garnier** : ils comptent six facultés : *faculté personnelle ou volonté, sensibilité, facultés intellectuelles ; — penchants primitifs, faculté locomotrice et faculté expressive*.

Critique : cette classification pêche par *excès* ; elle aboutit à une multiplicité arbitraire (13).

Conclusion : la réfutation de ces diverses classifications vient confirmer encore la classification que nous avons adoptée.

17. — ORDRE A SUIVRE EN PSYCHOLOGIE

Nous étudierons successivement la *Sensibilité*, l'*Intelligence* et la *Volonté*. Il faut remarquer pourtant que, les actes des diverses facultés se compénétrant, il est bien difficile d'aborder l'étude d'une faculté sans toucher aux autres. Mais, comme on ne peut tout étudier en même temps, on doit forcément suivre un

(1) *Traité des sensations. — Logique.*

(2) *Mélanges philosophiques, Psychologie, V. — GARNIER, op. cit.*